



AVIS PUBLIC

À toutes les personnes intéressées par le projet de règlement numéro 264-2024 qui vient modifier le règlement de zonage numéro 157-2018

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné comme suit :

1. Lors d'une séance ordinaire tenue le 4 novembre 2024, le Conseil municipal a adopté le premier projet de règlement suivant:
 - **RÈGLEMENT NUMÉRO 264-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 157-2018 AFIN D'AUTORISER LA CLASSE D'USAGE « VENTE AU DÉTAIL DE VÉHICULES ET D'EMBARCATIONS (53) » DANS LA ZONE I-73 ET DE PRÉVOIR DES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES SPÉCIFIQUES POUR CETTE MÊME CLASSE D'USAGE (53) À L'INTÉRIEUR DE LA ZONE I-73**
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu à l'Hôtel de Ville de la municipalité, au 287, rue Marchand à Saint-Victor le lundi 25 novembre 2024 à 18h.

Au cours de cette assemblée, le Maire expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Une copie du projet de règlement peut être consultée à l'Hôtel de Ville de la municipalité, 287, rue Marchand à Saint-Victor du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00.
4. Le règlement no. 264-2024 modifiant le règlement no. 157-2018 contient les dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Donné à Saint-Victor, 5 novembre 2024

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Carole-Anne Jacques, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Victor, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis aux endroits désignés par le conseil soit, à l'hôtel de ville situé au 287 rue Marchand ainsi que sur le site web de la municipalité <https://www.st-victor.qc.ca> onglet municipalité/administration/avis public en date du 5 novembre 2024.

Carole-Anne Jacques
Directrice générale et greffière-trésorière